La réconciliation est aussi un thème central du progrès vers l'instauration d'une paix globale entre l'Iran et l'Irak. Et encore ici, il ne faut pas perdre de vue la dimension des droits de l'homme. Le gouvernement canadien est vivement préoccupé du traitement réservé à la minorité kurde par les autorités irakiennes, et tout particulièrement des rapports selon lesquels des armes chimiques auraient été utilisées contre des civils. Ces rapports démontrent, à notre avis, l'importance de conclure la paix dans un climat propice au plus grand respect des droits de l'homme en Irak; le Canada a d'ailleurs à maintes reprises condamné le recours à de telles armes durant la guerre entre l'Iran et l'Irak.

En Iran, selon les informations dont nous disposons, les droits de l'homme continuent d'être violés de façon généralisée. Nous nous préoccupons tout particulièrement des allégations d'arrestations sommaires, de torture et d'exécutions arbitraires et massives de détenus politiques. Nous avons noté ces derniers mois que la campagne de discrimination contre les baha'is semble s'être atténuée, et nous espérons que cette tendance positive se poursuive. Nous avons apprécié le rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur l'Iran et sommes d'avis qu'une coopération accrue de la part du gouvernement de l'Iran est essentielle. En particulier, le Rapporteur spécial doit être autorisé à visiter l'Iran pour juger lui-même du bien-fondé des diverses allégations ainsi que pour vérifier les réponses officielles des autorités iraniennes aux diverses dénonciations concernant des abus aux droits de l'homme.

Au cours de l'année écoulée, la communauté internationale a également été encouragée par les développements survenus en Afghanistan, qui offrent un réel espoir de régler un conflit de longue date. Pour l'instant, toutefois, la situation des droits de l'homme demeure peu encourageante. Même si le nombre de prisonniers politiques a diminué et que les conditions dans les prisons se sont améliorées, les prisonniers - selon les rapports reçus continueraient d'être torturés et maltraités. Nous appuyons la recommandation selon laquelle le Comité international de la Croix-Rouge devrait avoir libre accès aux prisons et aux prisonniers. Nous avons en outre noté les problèmes continus que posent les mines meurtrières et les bombes piégées. Le Canada apprécie les efforts du Bureau du coordonnateur des Nations Unies pour l'Afghanistan en vue d'élaborer un programme permettant de s'attaquer à ce problème sérieux et généralisé, qui représente un obstacle de taille au retour des réfugiés afghans.